

Les interdits



Les obligations




Le parcours du baigneur


agglomération

le grand
senonais


NAGER DANS UNE EAU PROPRE EST L'AFFAIRE DE TOUS !





LES 5 ÉTAPES DU BAIGNEUR

- 

1 JE RESPECTE LA ZONE
CHAUSSEE/DÉCHAUSSEE
Les sols sont nettoyés et désinfectés
plusieurs fois par jour.
Je respecte le travail du personnel.
- 


2 JE ME DÉMAQUILLE
Le chlore dissout le maquillage et la crème
qui polluent le bassin.
- 

3 JE PASSE AUX TOILETTES
AVANT D'ACCÉDER AUX BASSINS
Obligatoire pour les enfants.
L'eau provoque naturellement l'envie d'uriner.
Pour chaque pollution humaine le bassin
est fermé pour au moins 3 heures.
- 

4 JE PRENDS UNE DOUCHE SAVONNÉE
AVANT D'ALLER ME BAIGNER
En prenant une douche savonnée (corps et
cheveux), je pollue 8 fois moins la piscine.
- 

5 JE PASSE MES PIEDS
DANS LE PÉDILUVE
L'eau y est continuellement renouvelée et
5 fois plus chlorée.
Je n'y attrape pas de microbes mais l'y
élimine les dernières bactéries présentes
sous mes pieds.

SI JE RESPECTE CES CONSIGNES :
● C'EST DE PRODUITS DE NETTOYAGE UTILISÉS
● DE RENOUVELLEMENT D'EAU DU BASSIN
ET ● D'ÉNERGIE CONSOMMÉE.


AU
CENTRE
NAUTIQUE
JE NE COURS PAS











SHORT DE BAIN
INTERDIT

MAILLOT DE BAIN

OBLIGATOIRE

**AVANT D'ALLER
DANS L'EAU
JE METS MON
BONNET**











MAIS *TU AS SURTOUT* LE DROIT DE
T'AMUSER (sans CRIER ...)

